

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 1

Artikel: Choses et autres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quelques-uns rôdent dans les faubourgs avec des mines allongées et peu rassurantes.

A Scutari, les troupes de la garnison offrent un aspect lamentable. Ces pauvres diables sont affublés d'accoutrements qui n'ont aucun rapport avec l'uniforme d'une nation civilisée. Ainsi nombre d'entre eux se sont taillés des pantalons dans des sacs à café ou autres marchandises expédiées de Trieste. On se croirait en plein carnaval et vous voyez d'ici ces étranges vêtements, taillés dans une toile grossière, et maculés en certains endroits de lettres commerciales offrant parfois des sous-entendus bien réjouissants. Nombre de ces vêtements fantaisistes portent sur le devant l'adresse des principaux négociants de Scutari et au recto la marque d'expédition : *Moulin à vapeur de Trieste*. Ce serait réellement d'un comique achevé dans la forme si ce n'était pas aussi triste au fond.

Un banquet dans une chaudière à vapeur. Un manufacturier du duché de Bade a eu l'idée, pour célébrer l'achèvement d'une machine à vapeur monstre, de donner dans la chaudière même, convenablement agencée, un banquet de trente couverts.

Une estrade fut d'abord construite à l'intérieur du récipient, avec une table dessus, où les trente convives purent s'asseoir à l'aise ; sur les côtés, des servantes étaient disposées pour porter les vins et les mets. Le seul défaut qu'offrait cette salle de festin, c'était l'entrée, les convives étant obligés de se glisser à l'intérieur par une ouverture de moins d'un mètre de hauteur percée dans le couvercle.

Choses et autres.

En Russie, on supporte assez bien un froid de 18 à 20 degrés, à la condition toutefois de s'envelopper dans d'épaisses fourrures et de prendre certaines précautions inconnues partout ailleurs, pour que les parties en saillie de la figure, nez ou oreilles, n'aient pas trop à souffrir. Mais il paraît qu'on ne s'aperçoit pas soi-même de l'effet du froid qui ne produit qu'un simple engourdissement, tandis que l'organe affecté contracte une couleur rouge violacée que remarquent facilement les passants. Aussi est-il d'usage dans ce pays, non-seulement de s'avertir quand le nez et les oreilles commencent à geler, mais de saisir une poignée de neige pour en frotter vivement la partie menacée, qu'elle appartienne à un serf ou à un grand seigneur, afin d'exciter une réaction destinée à rétablir la circulation du sang.

Un parvenu, qui ne devait une grande fortune qu'à des jeux de Bourse, voulait décorer de peintures murales l'église de sa ville natale. Il fit donc venir un jeune artiste, déjà connu par quelques bonnes toiles, et il lui commanda un *Passage de la mer Rouge*. Mais quand il fut question du prix, il

montra une lésinerie si blessante pour le peintre, que celui-ci résolut de se venger à sa manière. Au bas du ciel, d'un bleu éclatant, il traça une large bande du plus beau rouge.

Le parvenu, prévenu que le tableau était terminé, accourut. A la vue de cette peinture, il s'aperçoit qu'on s'est moqué de lui et se récrie.

— Vous m'avez demandé le passage de la mer Rouge, le voilà, dit le peintre, en montrant la bande rouge.

— Mais les Hébreux ?...

— Ils sont passés, répond l'artiste.

— Et ceux qui les poursuivaient ?

— Ils sont dans la mer.

On comprend que le peintre se retira sans exiger le paiement de son tableau.

Un riche propriétaire d'un village du Jorat, fort aimé et honoré dans la localité par ses nombreux bienfaits, étant mort dans un voyage qu'il fit à Paris, ses combourgeois lui élevèrent un petit monument sur lequel ils firent graver cette inscription en grosses lettres :

« Ci-git M. B..., enterré à Paris. »

M. Y... qui a gagné une jolie fortune en Amérique, est toujours correctement vêtu, à cela près que depuis un an il porte le même chapeau crasseux, aux bords fatigués.

Tous ses amis se moquaient de ce lamentable couvre-chef.

Hier, agacé de ces interminables railleries :

— Vous vous moquez de mon chapeau, vous croyez que c'est par avarice que je le fais durer si longtemps. Eh bien, non ! Il y a six mois, ma femme m'a dit : — Tant que tu n'auras pas un chapeau neuf, je ne sortirai pas avec toi ! Comprenez-vous ?

Ils ont compris.

EN VENTE

Annuaire du commerce suisse, publié par MM. Chapalay et Mottier, à Genève. — Le même ouvrage est en préparation pour 1883. — Les éditeurs recevront avec le plus grand plaisir les observations et modifications concernant les changements d'adresses, et feront droit, pour l'édition 1883 à toutes les communications qui leur parviendront avant le 1^{er} juillet.

THÉATRE. — *Dimanche 8 janvier*, première représentation de : *l'Homme au Masque de fer*, drame en 5 actes et 7 tableaux ; deuxième représentation : *Le serment d'Horace*, comédie en 1 acte. — Ordre : 1^o *L'homme au Masque de fer*; 2^o *Le serment d'Horace*. — Rideau à 7 heures.

Papeterie L. MONNET

Rue Pépinet, 3, Lausanne.

Calendriers et Agendas de bureaux pour 1882

L. MONNET

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}